



Mme Valérie Pécresse

Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Paris, le 26 août 2009

Madame la Ministre,

C'est avec la plus grande inquiétude que je m'adresse à vous. En effet, les évènements survenus récemment à la Résidence Universitaire d'Antony m'apparaissent particulièrement préoccupants.

Comme vous le savez, la RUA représente 16% du logement social étudiant en Ile-de-France, dans un contexte par ailleurs difficile d'accès à un logement décent pour nombre d'étudiants franciliens. Après l'évacuation pour destruction du bâtiment B en 1986, présentée dans un premier temps comme une simple réhabilitation des locaux, vous comprendrez l'inquiétude de nos concitoyens sur l'avenir du bâtiment C.

Dans une interview accordée au Figaro le 24 août, vous évoquez la rénovation du bâtiment, en contradiction avec la CAHB ayant fait le choix de la destruction. Après l'opposition à la destruction des conseils d'administration du Crous de la région parisienne et du Cnous, l'absence de transparence sur ce dossier ne peut se poursuivre ainsi.

La trentaine d'évacuations expéditives de résidents du bâtiment C au mois d'août se sont passées dans des conditions proprement scandaleuses, amplifiant la précarisation d'étudiants déjà fragiles socialement.

Le Collectif de défense de la RUA et l'Unef m'ont informée de leur tentative de faire appel à vous sur ce dossier, en vous demandant la tenue d'une concertation. Je ne peux que soutenir leur demande, étant donné le flou entretenu par la CAHB et le besoin d'avoir des réponses claires pour permettre aux étudiants de faire leur rentrée dans les meilleures conditions.

Dans notre région, face au manque criant de logements, et particulièrement de logements étudiants, le maintien de la capacité d'accueil sur le site d'Antony doit être garanti. La réhabilitation de l'existant et les nouvelles constructions annoncées sont plus que nécessaires. Votre intervention directe dans ce dossier ne pourrait que contribuer à apaiser les tensions. C'est pourquoi je vous demande de répondre favorablement à la sollicitation des étudiants.

Vous remerciant par avance, recevez, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Brigitte Gonthier-Maurin

BRIGITTE
GONTHIER-MAURIN

SENATRICE
DES HAUTS-DE-SEINE

GRUPE COMMUNISTE
REPUBLICAIN
ET CITOYEN ET DES
SENATEURS DU PARTI
DE GAUCHE

MEMBRE
DE LA COMMISSION
DES AFFAIRES
CULTURELLES